

Communiqué de presse
Lyon, le 11 avril 2025

LA VILLE DE LYON RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) TOUT AU LONG DE LA VIE

Ce jeudi 10 avril 2025, la Ville de Lyon, l'État, la Métropole de Lyon, le CCAS et la Caisse d'Allocations Familiales ont signé une convention de partenariat en faveur de l'éducation artistique et culturelle (E.A.C.) pour tous et tout au long de la vie. Issue d'un travail de concertation approfondi entre les différents services concernés, cette convention officialise une collaboration au service d'une culture accessible à tous, quels que soient l'âge et le parcours de vie. Cet engagement s'inscrit dans le cadre de la politique de droits culturels ambitieuse et émancipatrice de la Ville de Lyon, reconnue en 2024 par l'obtention du Label Ville 100% EAC.

Afin de formaliser cette démarche et de renforcer les coopérations institutionnelles, la Ville de Lyon, l'État (Préfecture et Académie de Lyon), la Métropole de Lyon, le CCAS et la Caisse d'Allocations Familiales ont signé, jeudi 10 avril 2025, une convention de partenariat pour l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie. Cet événement a également été l'occasion de célébrer officiellement l'obtention du Label Ville 100% EAC, faisant ainsi de Lyon la plus grande ville de France à recevoir cette distinction de l'État.

À travers cet événement, la Ville de Lyon **réaffirme sa volonté de faire de la culture un levier d'émancipation individuelle et collective, accessible à tous, tout au long de la vie.** Par la coopération entre tous les équipements culturels et socio-éducatifs subventionnés, la municipalité favorise les liens entre culture et éducation, culture et santé, culture et liens intergénérationnels, comme on a pu le voir dans les projets présentés à cette occasion par les artistes et les enfants ou adultes participants.

Plusieurs projets artistiques ont vu le jour dans les arrondissements de Lyon.

- Dans les 1^{er} et 5^e arrondissements, le Défilé des Pentes, inspiré de l'ancien carnaval local, réunit chaque année depuis 2023 des centaines d'enfants des écoles primaires, accompagnés de chorégraphes comme Denis Passard ou Assa Diawara.
- La compagnie BIÖffique Théâtre a mené « La Ville s'écrit », une installation éphémère réalisée avec des jeunes de la Guillotière (Lyon 3^e), pour questionner le paysage urbain. En 2025, le projet

Contacts presse

Ville de Lyon : Léa PUGNIET – 06 79 70 30 34 – lea.pugnet@mairie-lyon.fr

continue avec « Des miroirs tendus à la jeunesse », mêlant portraits, atelier d'écriture, film et balade audioguidée sur la perception des espaces publics.

- Dans le 6^e, le projet « Corps-relation » a réuni la résidence autonomie Thiers, l'école Rémond, une danseuse et un tatoueur autour de créations mêlant danse, arts plastiques et récits personnels.
- Dans le 8^e, l'école Charles Péguy collabore avec Barak'à Social Palace autour du théâtre, avec des ateliers, des spectacles et une découverte du lieu.
- Enfin, au sein du 9^e arrondissement, l'école Chevalier Bayard et l'Institut Musical Suzuki ont monté un projet musical sur des chansons issues de diverses cultures.

Ces initiatives, soutenues financièrement par la Ville de Lyon, la DRAC, la Métropole, le CCAS et d'autres partenaires publics, illustrent concrètement la diversité et la richesse des projets d'éducation artistique et culturelle portés sur le territoire lyonnais.

« La Ville de Lyon s'engage avec la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le Ministère de l'Éducation nationale, le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, la Métropole de Lyon, la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône et le CCAS de la Ville de Lyon, dans une convention de partenariat pour l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) tout au long de la vie, pour la période 2025 - 2029. Cette signature a donné lieu à une célébration hier jeudi 10 avril 2025 dans les salons de l'Hôtel de Ville, au cours de laquelle ont été présentés des projets d'Éducation Artistique et Culturelle soutenus par la Ville de Lyon et ses partenaires, en présence des artistes et des enfants ou adultes participants. » - **Audrey Hénocque, Adjointe au Maire de Lyon déléguée aux Finances, à la Culture et aux Grands Événements**

« L'éducation artistique et culturelle est un levier fondamental d'émancipation pour chaque enfant. À Lyon, nous croyons fermement que permettre aux jeunes de découvrir, pratiquer, ressentir l'art et la culture, c'est leur donner les clés pour s'exprimer, se construire et s'ouvrir aux autres. Dans le cadre de notre projet éducatif, nous renforçons l'accès aux pratiques artistiques et culturelles sur tous les temps de vie – scolaire, périscolaire, extrascolaire – en partenariat avec l'Éducation nationale, les structures de proximité, les institutions culturelles et les acteurs associatifs. Cette politique volontariste, inclusive et territorialisée vise à lutter contre les inégalités d'accès et à faire de la culture un droit pour tous. À travers la musique, le théâtre, le livre, l'image ou encore les sciences, nous construisons ensemble une ville éducatrice, où chaque enfant peut rêver, créer et affirmer son pouvoir d'agir. » - **Stéphanie Léger, Adjointe au Maire de Lyon déléguée à l'Éducation**

« La Ville de Lyon était fière de pouvoir mettre à l'honneur hier, aux côtés de ses partenaires institutionnels, les agents, artistes et participants de tous âges et de tous les quartiers qui font vivre projet après projet, l'éducation artistique et culturelle. Elle permet à chacun de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de sa vie. » - **Emmanuel GIRAUD, Conseiller municipal délégué à l'enseignement artistique et culturel, aux droits culturels**

Contacts presse

Ville de Lyon : Léa PUGNIET – 06 79 70 30 34 – lea.pugnet@mairie-lyon.fr